

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :

27 JUIL 2011

Sous le N°

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :

1 AOUT 2011

Sous le N° 6602

EXPERTS ET PARTENAIRES

SA au capital de 261 700 €

Siège social : 65 B boulevard des Alpes

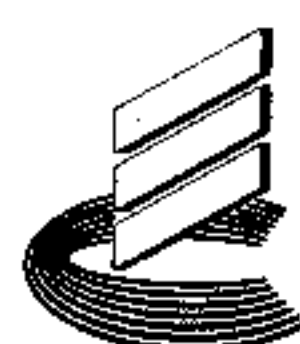
38240 MEYLAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE ANONYME
EXPERTS ET PARTENAIRES
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

- Assemblée du 30 mai 2011 -



Bourguignon Audit Associés



Société d'expertise comptable - Commissaire aux comptes
1, place d'Avril - 38000 GRENOBLE - Tél. 04 76 43 03 44 - Fax 04 76 87 71 73 - E-mail : b2a@b2a.info



Bourguignon Audit Associés

EXPERTS ET PARTENAIRES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE ANONYME
EXPERTS ET PARTENAIRES
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société EXPERTS ET PARTENAIRES et en application des dispositions de l'article L. 225-244 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier si le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Grenoble, le 12 mai 2011

Le Commissaire aux Comptes
Bourguignon Audit Associés


Gilles BOURGUIGNON

